



Bon de Commande

N° : 1051891 du 17/02/2026

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE CHALON SUR SAONE

14 rue Charles Dodille

71100 ST REMY

Tel:03.85.97.00.20

Immeuble collectif

- 2 ans

Fournitures seules

Travaux dits urgents

Individuel

Non Conventionné

Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

SERVIMO BOURGOGNE SAS

550 ROUTE DE TERNANT

01570 FEILLENS

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 544126-FS2497

Téléphone : 03.85.20.30.60

Mail: bourgogne@servimo.fr

Lieu d'intervention

MR MONVAILLIER Valentin

MME MONVAILLIER Léa

23BIS Rue du Creusot

71490 ST EMILAND

Référence de la Demande

N°: 831 224 du 13/06/2025

THCPLOPP Tvx hors contra Plomberie Partie privat. 1

01-EE-2224-ENT-61513100

Marché : M - 230617004-1

Téléphone : 06.23.08.35.83

04816-00001-00001-00002 H / Type 4 / RDC

Date entrée: 11/10/2024

Délai

Date limite exécution : 04/03/2026

Observations

REPRISE TUYAUTERIE PLOMBERIE

SUITE FUITE SUR APPARENT EXTERIEUR

MR MONVAILLIER

TEL : 0623083583

ME CONTACTER EGALEMENT POUR INFO/MME BEN REJEB MARINE

CHARGEES DE SECTEUR/ TEL : 0668674393

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
PL00001 Forfait de deplacement	1,00	52,00	52,00	5,20	57,20
PL00078 Tuyauterie Plomberie SUR PLOMBERIE/TUYAUTERIE EN APPARENT EXTERIEUR	1,00	109,09	109,09	10,91	120,00
Total H.T.					161,09
Total TVA					16,11
Total TTC					177,20

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par AC Maude le 17/02/2026

Le Responsable
Nom et Signature

Le Responsable d'Agence.
A. DUBOIS

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE CHALON SUR SAONE



Bon de Commande

N° : 1051891 du 17/02/2026

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE CHALON SUR SAONE

14 rue Charles Dodille

71100 ST REMY

Tel:03.85.97.00.20

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE CHALON SUR SAONE**



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE CHALON SUR SAONE 14 rue Charles Dodille 71100 ST REMY**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☒ Maison ou immeuble individuel ☐ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **23BIS Rue du Creusot 71490 ST EMILAND**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **ST REMY**

le **17/02/2026**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1051891



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6030080

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 17/02/2026 12H06 C:000040 I:42187
V/REF : 1051891
V/Email reçu le Mardi 17/02/2026 a 12H06

SEMCODA EST
AGENCE DE SAONE ET LOIRE
14, RUE CHARLES DODILLE
CS 50136
71104 CHALON SUR SAONE

V/REF.IMM. 4816
IMMEUBLE : RUE DU CREUSOT
23BIS RUE DU CREUSOT
71490 ST EMILAND

Feillens, le 03 Mars 2026

Référence Marché: M_230617004-1

LOCALISATION : 23BIS RUE DU CREUSOT - ST EMLAND - M MONVAILLER 0623083583 - LGT 1002

MOTIF : INTERVENIR POUR REPRISE TUYAUTERIE SUITE FUITE SUR APPARENT EXTERIEUR
PL00001 - PL00078

Donneur d'ordre : Mme M. BEN-REGJEB

NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie.

LE 2 MARS 2026 A 14H45
CONSTATATION DE LA PATTE DE FIXATION EXTÉRIEUR CASSÉ
REEMPLACEMENT DE PATTE DE FIXATION DE ROBINET
CONTRÔLE DE L'ÉTANCHÉITÉ

OBSERVATIONS :

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).

Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.

Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).

Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).

Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6030080

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PL00001-Forfait déplacement	1	52,00	52,00
1,50	PL0100-H(s) Réparation/Débouchage Canal.	1	46,23	69,34
TOTAL H.T.				121,34
T.V.A. a 10,00%				12,13
TOTAL T.T.C.En EURO				133,47

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN